

Emmanuelle CHARPENTIER, *Le peuple du rivage, le littoral nord de la Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2013, 404 p.

Voici un ouvrage qui vient enrichir la connaissance des sociétés littorales bretonnes et d'entre Loire et Gironde au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la droite ligne des travaux d'Olivier Levasseur sur les usages de la mer dans le Trégor, ceux de Karine Salomé et de Dominique Guillemet sur les îles de l'Ouest atlantique, de Pierre Martin sur les fermiers des seigneuries littorales bretonnes, de Morgane Vary sur l'intégration sociale des populations marginales sur le littoral méridional de la Bretagne, de Murielle Bouyer sur les gens de mer de la Loire maritime, d'Albert-Michel Luc sur la société insulaire rhétaise, de Laurent Marien sur Marans ou de Thierry Sauzeau sur les sociétés littorales saintongaises.

En privilégiant les sources judiciaires de quatre amirautés, des traites, des classes et de l'important maillage des juridictions seigneuriales, sans oublier les sources des paroisses et les archives notariales, l'auteur nous invite au cœur de ces sociétés littorales, du « peuple du rivage » du nord de la Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur s'est en effet plutôt focalisée sur l'étude des sociétés littorales des bourgs ruraux, des « faux villages littoraux », des petits ports situés entre les grandes unités portuaires. Elle nous offre des portraits, des tranches de vie, des reconstitutions de trajectoires de ces inconnus du littoral.

Le lecteur découvre les usages et les usagers du littoral nord breton. Du point de vue des usagers, ce sont toutes les pêches sur l'estran, dans les eaux côtières, c'est le ramassage du fumier de la mer surtout à l'ouest de Paimpol. Du point de vue du seigneur dont la seigneurie a une façade littorale, ce sont des pêcheries de clayonnage dans la baie du Mont-Saint-Michel, en pierres plus à l'ouest, quelques salines modestes près de Cherrueix, des moulins à marée, des bacs qui franchissent les rias. Mais c'est aussi l'agriculture autour d'une déclinaison du fertile et de l'inculte. La présentation des finages d'Erquy et de Pléneuf, la mise en valeur du marais noir et blanc qui prend le contre-pied des affirmations de Gallois de La Tour, le panorama des cultures céréalières et légumières de nombreuses paroisses de Pleurtuit à Plouguerneau sont une réussite, comme les paragraphes consacrés aux afféagements littoraux.

Le littoral est un lieu de conflit entre les usagers, entre les usagers et les pouvoirs et entre les pouvoirs, les pouvoirs seigneuriaux résistant au pouvoir royal qui administre depuis 1681 le domaine maritime. Les conflits éclatent entre usagers à propos de la protection ou du moins de la gestion de la ressource, les moules de Saint-Quay, les huîtres de Cancale et de Tréguier, le goémon de Louannec, Plouzané, Pleurtuit. En effet, l'auteur montre l'articulation entre pratique et législation, entre institution et organisation collective. Nous avons le châtelain du marais, les gardes du rivage ou les jurats des huîtrières, alors que le monde des gens de mer n'est pas organisé. L'étude des conflits met en scène une partie des acteurs des sociétés littorales où il n'existe pas de clivage entre le monde de la mer et celui de la terre mais un gradient

variable du rapport à la mer. Les pêcheurs sont-ils des pluriactifs ? La réponse est claire : 70 % exercent un autre métier dans l'agriculture ou l'artisanat et le commerce, ce qui signifie néanmoins que les gens de mer existent bien mais restent minoritaires. Les chapitres sur la stratégie de survie et la pluriactivité sont particulièrement bien menés. Cette réalité est désormais considérée comme une situation dominante sur l'ensemble des littoraux C'est une pluriactivité de subsistance. Le portrait de Louise Amiot, qui travaille à la journée, une inconnue choisie à dessein, la déclinaison des activités d'appoint à travers les inventaires après décès, les exemples de bi-activité qui dépassent bien évidemment le seul profil pêcheur-paysan, les baux de location de terre signés par des marins, la complémentarité des activités maritimes entre les membres de la famille introduisent le lecteur au cœur d'une société complexe pluriactive qui n'hésite pas non plus à intégrer les formes illicites de la contrebande et de la fraude, comme l'avaient déjà montré P. Martin et M. Vary. En outre l'auteur décortique des exemples de solidarité familiale à travers la coresidence familiale ascendante ou collatérale et un régime d'endettement qui fonctionne exactement comme le système quiritaire de l'armement.

Sur le rivage, les risques sont permanents. Ce sont d'abord les risques de submersions par la mer et le sable. Cette approche s'insère parfaitement dans cette histoire des environnements littoraux qui connaît depuis plusieurs années un grand développement. En ce qui concerne la submersion par les eaux, l'auteur nous présente des exemples très précis sur Pleubian ou Roscoff et surtout sur le marais de Dol touché par quelques catastrophes majeures de 1606 à 1778. De la même manière, les exemples de Santec, Tréménach et Landéda touchés par la menace sableuse sont très riches. Surtout, l'auteur aborde la réactivité ou non face à ces menaces des communautés littorales et des institutions. Le jeu des acteurs qui se livrent au diagnostic et qui réfléchissent aux mesures à prendre nous livre un véritable miroir de la composition des communautés littorales rurales et de l'intervention des différents pouvoirs : les paroisses, le seigneur, l'intendant, le parlement, les États. C'est un véritable exemple de la gestion des zones côtières. La menace est aussi militaire avec d'excellentes pages sur l'impact sur les populations riveraines des opérations de débarquement sur Cancale et Saint-Briac. L'auteur insiste sur la violence des destructions, des pillages, des atteintes aux personnes et aux biens qui se sont focalisés en particulier sur Cancale et Saint-Briac-Le Guildo. Et de nous montrer comment les populations du littoral se trouvent contraintes de participer à la défense de ce territoire à travers les garde-côtes qui sont une charge qui pèse sur les ruraux à l'instar du système des classes qui pèse sur les gens de mer, sur un littoral où la frontière entre le rural qui navigue un peu et les gens de mer qui labourent souvent n'est pas toujours très net comme le montrent ces laboureurs soumis aux classes.

Pour des populations des territoires littoraux ruraux dont le rapport à la mer est pluriel, pour des communautés qui se sont approprié un territoire d'interface où le clivage terre/mer est loin d'être une donnée structurelle majeure, l'appel du

large, comme la vocation ne sont souvent que l'expression de l'impérieuse nécessité. Cette étude du peuple du rivage vient rééquilibrer une présentation des côtes nord de Bretagne qui fut longtemps dominée par les travaux sur les dynamiques portuaires morlaisienne et malouine.

Gérard LE BOUËDEC

Michel CHALOPIN, *L'enseignement mutuel en Bretagne. Quand les écoliers bretons faisaient la classe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2011, 263 p.

L'enseignement mutuel, qui connut un immense succès dans la France des années 1820 et 1830, trouve son origine dans les réflexions de deux pédagogues britanniques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Andrew Bell et Joseph Lancaster élaborèrent à peu près au même moment une méthode permettant d'instruire les enfants du peuple, efficacement et à moindre coût. Le principe fondamental de l'enseignement mutuel, que Lancaster appliqua dans son école de Borough Road, consistait à subdiviser la classe en groupes de niveau homogène confiés chacun à des moniteurs sélectionnés parmi les grands élèves les plus capables. Ce mode d'enseignement, censé entretenir une saine émulation, permettait surtout de grouper plusieurs dizaines d'enfants sous l'autorité d'un seul maître rémunéré. Une autre caractéristique essentielle de l'école mutuelle était l'utilisation systématique de tableaux et d'ardoises (ou même de sable dans les premières étapes de l'apprentissage de l'écriture).

Après 1815, plusieurs philanthropes parisiens, parmi lesquels Alexandre de Laborde, Charles Philibert de Lasteyrie, le duc de La Rochefoucault-Liancourt ou le baron de Gérando, s'efforcèrent d'introduire en France le « système du monitorat ». Gérando fonda à cet effet, en mars 1815, une Société pour l'instruction élémentaire. Des sociétés sœurs virent le jour en province, à l'initiative de notables également préoccupés d'instruire et de « moraliser » les enfants du peuple. Sous le gouvernement des Constitutionnels, l'enseignement mutuel rencontra en France un grand succès. L'ouvrage de Michel Chalopin, qui reprend le manuscrit d'une thèse soutenue à l'université de Rennes 2, retrace l'histoire de cette aventure pédagogique dans les départements bretons, depuis les années 1820 jusqu'au règne de Louis-Philippe.

Les premiers chapitres du livre évoquent les efforts déployés par des bourgeois philanthropes pour ouvrir des écoles mutuelles. À Nantes, par exemple, le riche armateur Thomas Dobrée fut à l'origine de l'essor de cet enseignement, qui, outre ses avantages économiques, apparaissait comme un très bon moyen de développer chez l'enfant l'esprit d'ordre et de subordination. Saint-Brieuc, Brest, Landerneau et bien d'autres villes plus modestes eurent leur école mutuelle. Au début du règne de Louis XVIII, le mouvement connut un premier âge d'or, dans un contexte